

Les carreaux rectifiés sont des carreaux à bords droits. La rectification est une étape supplémentaire apportée au carrelage en fin de fabrication (découpe du carreau sur tous les cotés).

La rectification a pour but d'obtenir des carreaux avec des caractéristiques dimensionnelles identiques d'un carreau à l'autre. L'intérêt majeur de cette opération est de pouvoir poser les carreaux avec des joints presque invisibles. L'aspect final est plus luxueux, les motifs du carrelage sont clairement mis en valeur, la pièce paraît plus vaste.